conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version Date de révision: 1.6 18.09.2024

Numéro de la FDS: 400001021217

Date de dernière parution: 13.12.2023 Date de la première version publiée:

20.07.2018

Date d'impression 10.10.2025

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Identifiant Unique De Formulation (UFI)

F551-7047-H00P-A76G

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du : Composants époxy

mélange

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Huntsman Advanced Materials (Europe) BV

Adresse Grijpenlaan 18

3300 Tienen Belgique

Téléphone : +41 61 299 20 41 Téléfax : +41 61 299 20 40

Adresse e-mail de la

personne responsable de

FDS

: Global Product EHS AdMat@huntsman.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Centres Antipoison et de Toxicovigilance:

> ANGERS: 02 41 48 21 21 BORDEAUX: 05 56 96 40 80

LILLE: 0 825 812 822 LYON: 04 72 11 69 11 MARSEILLE 04 91 75 25 25 NANCY: 03 83 32 36 36 PARIS: 01 40 05 48 48 RENNES: 02 99 59 22 22 STRASBOURG: 03 88 37 37 37 TOULOUSE: 05 61 77 74 47 EUROPE: +32 35 75 1234

France ORFILA: +33(0)145425959

ASIA: +65 6336-6011 China: +86 20 39377888 +86 532 83889090 India: + 91 22 42 87 5333

Australia: 1800 786 152 New Zealand: 0800 767 437 USA: +1 800-424-9300

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version 1.6

Date de révision: 18.09.2024

Numéro de la FDS:

400001021217

Date de dernière parution: 13.12.2023 Date de la première version publiée:

20.07.2018

Date d'impression 10.10.2025

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Irritation cutanée, Catégorie 2 H315: Provoque une irritation cutanée.

Irritation oculaire, Catégorie 2 H319: Provoque une sévère irritation des yeux. Sensibilisation cutanée, Catégorie 1 H317: Peut provoquer une allergie cutanée. Danger à long terme (chronique) pour le H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. milieu aquatique, Catégorie 2

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pictogrammes de danger





Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger H315 Provoque une irritation cutanée.

> H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne

des effets néfastes à long terme.

En cas de consultation d'un médecin, garder à P101 Conseils de prudence

disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les

instructions.

Prévention:

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Porter des gants de protection/ un équipement de P280

protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P391 Recueillir le produit répandu.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation

> approuvée, conformément à la réglementation locale/ régionale/ nationale/ internationale.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane

Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDGE)

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 13.12.2023 1.6 18.09.2024 400001021217 Date de la première version publiée:

20.07.2018

Date d'impression 10.10.2025

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges

Composants dangereux

| Nom Chimique | NoCAS NoCE NoIndex Numéro d'enregistrement | Classification | Concent ration (% w/w) |
|---|---|---|------------------------------|
| 2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxir ane | 1675-54-3 216-823-5 603-073-00-2 | Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317 Aquatic Chronic 2; H411 Limite de concentration spécifique Skin Irrit. 2; H315 >= 5 % Eye Irrit. 2; H319 >= 5 % | >= 70 - < 90 |
| Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1- chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDGE) | - - 01-2119454392-40 | Skin Irrit. 2; H315 Skin Sens. 1A; H317 Aquatic Chronic 2; H411 | >= 2,5 - < 10 |
| bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100 | 25068-38-6 Polymère | Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 Skin Sens. 1; H317 | >= 1 - < 10 |

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

Les deux 25068-38-6 et 1675-54-3 peuvent être utilisés pour décrire la résine époxy qui est produite par la réaction du bisphénol A et épichlorohydrine

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version 1.6 Date de révision: 18.09.2024

Numéro de la FDS: 400001021217

Date de dernière parution: 13.12.2023 Date de la première version publiée:

20.07.2018

Date d'impression 10.10.2025

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux

S'éloigner de la zone dangereuse.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin

traitant.

Traiter de façon symptomatique.

Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

Protection pour les

secouristes

Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à

utiliser les vêtements de protection recommandés

Si une possibilité d'exposition existe, consulter la Section 8 pour l'équipement de protection individuelle particulier. Éviter l'inhalation, l'ingestion et le contact avec la peau et les

yeux.

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime

de pratiquer le bouche à bouche.

En cas d'inhalation

: En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.

Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

En cas de contact avec la

peau

Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

En cas de contact avec les

yeux

Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.

Enlever les lentilles de contact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

spécialiste.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Risques : Provoque une irritation cutanée.

Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version 1.6

Date de révision: 18.09.2024

Numéro de la FDS: 400001021217

S: Dat

Date de dernière parution: 13.12.2023 Date de la première version publiée:

20.07.2018

Date d'impression 10.10.2025

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

appropriés

Eau pulvérisée

Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction

inappropriés

Soyez prudent lorsque vous utilisez un jet d'eau à haut débit

car cela peut disperser et propager l'incendie

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant :

la lutte contre l'incendie

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion

dangereux

Oxydes de carbone

Phénoliques

5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection

particuliers des pompiers

idite contro i mocridic, di medeccanic.

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la

lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Méthodes spécifiques

d'extinction

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Information supplémentaire :

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle.

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la

Éviter que le produit arrive dans les égouts.

protection de l'environnement

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice,

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version 1.6

Date de révision: 18.09.2024

Numéro de la FDS: 400001021217

Date de dernière parution: 13.12.2023

Date de la première version publiée:

20.07.2018

Date d'impression 10.10.2025

agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour des considérations sur l'élimination, voir la section 13., Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence., Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Un contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation cutanée et/ou une dermatite et une

sensibilisation chez les personnes prédisposées.

Il est conseillé aux personnes souffrant d'asthme, d'eczéma ou de réactions cutanées d'éviter le contact, y compris cutané,

avec ce produit.

Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.

Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales

avant l'utilisation.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations

locales et nationales.

Indications pour la protection :

contre l'incendie et

l'explosion

Mesures préventives habituelles pour la protection contre

l'incendie.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Ne pas

fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les

pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les

conteneurs

Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Conserver dans

des conteneurs proprement étiquetés.

Précautions pour le stockage

en commun

Pour les matériaux incompatibles, veuillez vous référer à la

section 10 de cette FDS.

Température de stockage

recommandée

2 - 40 °C

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage

Stable dans des conditions normales.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version Date de révision: 1.6 18.09.2024

Numéro de la FDS: 400001021217

Date de dernière parution: 13.12.2023 Date de la première version publiée:

20.07.2018

Date d'impression 10.10.2025

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

| Nom de la substance | Utilisation finale | Voies d'exposition | Effets potentiels sur la santé | Valeur |
|---|--------------------|--------------------|------------------------------------|---------------------------|
| 2,2'-[(1- méthyléthylidène)bis(4,1- phénylèneoxyméthylè ne)]bisoxirane | Travailleurs | Inhalation | Long terme - effets systémiques | 4,93 mg/m3 |
| | Travailleurs | Dermale | Long terme - effets systémiques | 0,75 mg/kg p.c./jour |
| | Consommateu rs | Inhalation | Long terme - effets systémiques | 0,87 mg/m3 |
| | Consommateu rs | Dermale | Long terme - effets systémiques | 0,0893 mg/kg p.c./jour |
| | Consommateu rs | Oral(e) | Long terme - effets systémiques | 0,5 mg/kg p.c./jour |
| adipate de bis(2- éthylhexyle) | Travailleurs | Inhalation | Long terme - effets systémiques | 17,8 mg/m3 |
| | Travailleurs | Dermale | Long terme - effets systémiques | 25,5 mg/kg p.c./jour |
| | Consommateu rs | Inhalation | Long terme - effets systémiques | 4,4 mg/m3 |
| | Consommateu rs | Dermale | Long terme - effets systémiques | 13 mg/kg p.c./jour |
| | Consommateu rs | Oral(e) | Long terme - effets systémiques | 1,7 mg/kg p.c./jour |
| Silica, amorphous, fumed, crystfree | Travailleurs | Inhalation | Long terme - effets systémiques | 4 mg/m3 |
| Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3- époxypropane et le phénol (BPFDGE) | Travailleurs | Dermale | Aigu - effets locaux | 0,0083 mg/cm2 |
| | Travailleurs | Dermale | Long terme - effets systémiques | 104,15 mg/kg |
| | Travailleurs | Inhalation | Long terme - effets systémiques | 29,39 mg/m3 |
| | Consommateu rs | Dermale | Long terme - effets systémiques | 62,5 mg/kg p.c./jour |
| | Consommateu rs | Inhalation | Long terme - effets systémiques | 8,7 mg/m3 |
| | Consommateu rs | Oral(e) | Long terme - effets systémiques | 6,25 mg/kg p.c./jour |

Concentration prédite sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

ARALDITE® STANDARD OLIKA RESIN

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 13.12.2023 1.6 18.09.2024 400001021217 Date de la première version publiée:

20.07.2018

Date d'impression 10.10.2025

| Nom de la substance | Compartiment de l'Environnement | Valeur | |
|------------------------------------|--------------------------------------|------------------|--|
| 2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1- | Eau douce | 0,006 mg/l | |
| phénylèneoxyméthylène)]bisoxira | | | |
| ne | | | |
| | Eau de mer | 0,001 mg/l | |
| | Sédiment d'eau douce | 0,341 mg/kg | |
| | | poids sec (p.s.) | |
| | Sédiment marin | 0,034 mg/kg | |
| | | poids sec (p.s.) | |
| | Sol | 0,065 mg/kg | |
| | | poids sec (p.s.) | |
| | Station de traitement des eaux usées | 10 mg/l | |
| | Empoisonnement secondaire | 11 mg/kg | |
| adipate de bis(2-éthylhexyle) | Sol | 0,865 mg/kg | |
| | | poids sec (p.s.) | |
| Produits de réaction oligomères | Eau douce | 0,003 mg/l | |
| du formaldéhyde avec le 1- | | | |
| chloro-2,3-époxypropane et le | | | |
| phénol (BPFDGE) | | | |
| | Remarques:Facteurs d'Évaluation | | |
| | Eau de mer | 0 mg/l | |
| | Remarques:Facteurs d'Évaluation | | |
| | Utilisation/rejet intermittent(e) | 0,0254 mg/l | |
| | Remarques:Facteurs d'Évaluation | | |
| | Sédiment d'eau douce | 0,294 mg/kg | |
| | | poids sec (p.s.) | |
| | Remarques:Méthode de l'équilibre | | |
| | Sédiment marin | 0,0294 mg/kg | |
| | | poids sec (p.s.) | |
| | Remarques:Méthode de l'équilibre | | |
| | Sol | 0,237 mg/kg | |
| | | poids sec (p.s.) | |
| | Remarques:Méthode de l'équilibre | | |
| | Station de traitement des eaux usées | 10 mg/l | |
| | Remarques:Facteurs d'Évaluation | | |

8.2 Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure

visage Lunettes de sécurité à protection intégrale

Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas

de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection des mains

Matériel : caoutchouc butyle

Délai de rupture : > 8 h

Matériel : Gants résistants aux solvants (caoutchouc butyle)

Matériel : Caoutchouc nitrile Délai de rupture : 10 - 480 min

Matériel : Gants en néoprène

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 13.12.2023 1.6 18.09.2024 400001021217 Date de la première version publiée:

20.07.2018

Date d'impression 10.10.2025

Remarques Le port de gants imperméables et résistants aux produits

> chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise. Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail

spécifique.

Protection de la peau et du

corps

Vêtements étanches

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de

Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence Protection respiratoire

> d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives

d'exposition.

L'équipement doit être conforme à l'EN 14387

Type mixte protégeant des particules et des vapeurs Filtre de type

organiques (A-P)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : liauide

Couleur beige clair

Odeur légère

Seuil olfactif : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Point de fusion/point de

congélation

Point d'ébullition

Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Limite d'explosivité, inférieure

/ Limite d'inflammabilité

inférieure

: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Limite d'explosivité, supérieure / Limite

d'inflammabilité supérieure

: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Point d'éclair : 210 °C

Méthode: Creuset fermé Pensky-Martens

Température d'auto-

inflammation Température de : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

décomposition

pΗ : 6

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version 1.6

Date de révision: 18.09.2024

Numéro de la FDS: 400001021217

Date de dernière parution: 13.12.2023 Date de la première version publiée:

20.07.2018

Date d'impression 10.10.2025

Concentration: 500 g/l

Viscosité : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : pratiquement insoluble

Solubilité dans d'autres

solvants

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Pression de vapeur : 0,0001 kPa

Densité : 1,15 g/cm3 (25 °C)

Densité relative : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Densité de vapeur relative : Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

Caractéristiques de la

particule

: Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

9.2 Autres informations

Aucune donnée n'est disponible sur le produit lui-même.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de dangers particuliers à signaler.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Numéro de la FDS: Version Date de révision: 1.6 18.09.2024

400001021217

Date de dernière parution: 13.12.2023 Date de la première version publiée:

20.07.2018

Date d'impression 10.10.2025

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Toxicité aiguë par voie orale DL50 (Rat, femelle): > 2 000 mg/kg :

Méthode: OCDE ligne directrice 420

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de

toxicité orale aiguë

Remarques: Aucune mortalité n'a été observée à cette dose.

Toxicité aiguë par voie

cutanée

DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2 000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de

toxicité aiguë par la peau

Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDGE):

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5 000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 401

Toxicité aiguë par voie

cutanée

DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2 000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de

toxicité aiguë par la peau

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

DL50 (Rat, femelle): > 2 000 mg/kg Toxicité aiguë par voie orale

Méthode: OCDE ligne directrice 420

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de

toxicité orale aiguë

Toxicité aiguë par voie

cutanée

DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2 000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 402

Evaluation: La substance ou le mélange ne présente pas de

toxicité aiguë par la peau

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Composants:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Espèce Lapin Durée d'exposition 4 h

Evaluation Irritant pour la peau.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 13.12.2023 1.6 18.09.2024 400001021217 Date de la première version publiée:

20.07.2018

Date d'impression 10.10.2025

Méthode : OCDE ligne directrice 404 Résultat : Irritant pour la peau.

Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDGE):

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 404 Résultat : Irritant pour la peau.

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Méthode : OCDE ligne directrice 404 Résultat : Irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Composants:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Espèce : Lapin

Evaluation : Irritant pour les yeux.

Méthode : OCDE ligne directrice 405

Résultat : Irritant pour les yeux.

Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDGE):

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 405 Résultat : Pas d'irritation des yeux

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Espèce : Lapin

Méthode : OCDE ligne directrice 405

Résultat : Irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation respiratoire

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Type de Test : Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques

(LLNA)

Voies d'exposition : Peau Espèce : Souris

Méthode : OCDE ligne directrice 429

Résultat : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.

SDS_FR-AM - - 400001021217

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 13.12.2023 1.6 18.09.2024 400001021217 Date de la première version publiée:

20.07.2018

Date d'impression 10.10.2025

Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDGE):

Type de Test : Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques

(LLNA)

Voies d'exposition : Peau Espèce : Souris

Méthode : OCDE ligne directrice 429

Résultat : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1A.

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Voies d'exposition : Peau

Espèce : Cochon d'Inde

Méthode : OCDE ligne directrice 406

Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Mutagénicité sur les cellules germinales

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules

de mammifères

Système d'essais: Cellules de lymphome de souris Activation du métabolisme: sans activation métabolique

Résultat: positif

Type de Test: essai de mutation inverse Système d'essais: Salmonella typhimurium

Activation du métabolisme: avec ou sans activation

métabolique

Méthode: Mutagénicité: Essai de mutation réverse sur

Salmonella thyphimurium

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: test in vivo

Espèce: Souris (mâle) Type de cellule: Germe Voie d'application: Oral(e) Dose: 3333, 10000 mg/kg

Résultat: négatif

Type de Test: Test de mutation du gène

Espèce: Rat (mâle)

Type de cellule: Somatique Voie d'application: Oral(e)

Dose: 50,250,500,1000 mg/kg bw/day Méthode: OCDE ligne directrice 488

Résultat: négatif

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version Date de 1.6 18.09.20

Date de révision: 18.09.2024

Numéro de la FDS: 400001021217

Date de dernière parution: 13.12.2023 Date de la première version publiée:

20.07.2018

Date d'impression 10.10.2025

Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDGE):

Génotoxicité in vitro : Activation du métabolisme: avec ou sans activation

métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: positif

Activation du métabolisme: avec ou sans activation

métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 473

Résultat: positif

Activation du métabolisme: avec ou sans activation

métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: positif

Génotoxicité in vivo : Type de cellule: Somatique

Voie d'application: Oral(e) Durée d'exposition: 48 h

Dose: 2000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 474

Résultat: négatif

Type de cellule: Somatique Voie d'application: Oral(e)

Dose: 2000 mg/kg

Méthode: OCDE ligne directrice 486

Résultat: négatif

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Génotoxicité in vitro : Activation du métabolisme: avec ou sans activation

métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 476

Résultat: Des résultats positifs ont été obtenus dans certains

tests in vitro.

Activation du métabolisme: avec ou sans activation

métabolique

Méthode: OCDE ligne directrice 471

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type de cellule: Germe

Voie d'application: Oral(e)

Méthode: OCDE ligne directrice 478

Résultat: négatif

Type de cellule: Somatique Voie d'application: Oral(e) Dose: 0 - 5000 mg/kg

Méthode: OPPTS 870.5395

Résultat: négatif

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 13.12.2023 1.6 18.09.2024 400001021217 Date de la première version publiée:

20.07.2018

Date d'impression 10.10.2025

Cancérogénicité

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Espèce : Rat, mâle Voie d'application : Oral(e) Durée d'exposition : 24 mois

Dose : 0, 2, 15, or 100 mg/kg bw/day

Fréquence du traitement : 7 jours / semaine NOAEL : 15 mg/kg p.c./jour

Méthode : OCDE ligne directrice 453

Résultat : négatif

Organes cibles : Organes digestifs

Espèce : Souris, mâle
Voie d'application : Dermale
Durée d'exposition : 24 mois

Dose : 0, 0.1, 10, 100 mg/kg bw/day

Fréquence du traitement : 3 jours / semaine

NOEL : 0,1 Poids corporel mg / kg Méthode : OCDE ligne directrice 453

Résultat : négatif

Organes cibles : Organes digestifs

Espèce : Rat, femelle Voie d'application : Dermale Durée d'exposition : 24 mois

Dose : 0.1, 100, 1000 mg/kg bw/day

Fréquence du traitement : 5 jours / semaine

NOEL : 100 Poids corporel mg / kg Méthode : OCDE ligne directrice 453

Résultat : négatif

Espèce : Rat, femelle Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 24 mois

Dose : 0, 2, 15, or 100 mg/kg bw/day

Fréquence du traitement : 7 jours / semaine

NOAEL : 100 mg/kg p.c./jour

Méthode : OCDE ligne directrice 453

Résultat : négatif

Organes cibles : Organes digestifs

Espèce : Rat, femelles Voie d'application : Oral(e) Durée d'exposition : 24 mois

Dose : 0, 2, 15, or 100 mg/kg bw/day

Fréquence du traitement : 7 jours / semaine NOEL : 2 mg/kg p.c./jour

Méthode : OCDE ligne directrice 453

Résultat : négatif

Organes cibles : Organes digestifs

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 13.12.2023 1.6 18.09.2024 400001021217 Date de la première version publiée:

20.07.2018

Date d'impression 10.10.2025

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Espèce : Rat, mâle et femelle

Voie d'application: Oral(e)Durée d'exposition: 24 moisDose: 15 mg/kgFréquence du traitement: 7 quotidien

Méthode : OCDE ligne directrice 453

Résultat : négatif

Toxicité pour la reproduction

N'est pas classé en raison du manque de données.

Composants:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Etude sur deux générations

Espèce: Rat, mâle et femelle Voie d'application: Oral(e)

Dose: 0, 50, 180, 540 or 750 milligramme par kilogramme

Durée d'un traitement unique: 238 d Fréquence du traitement: 1 quotidien

Toxicité générale chez les parents: NOEL: 540 Poids corporel

mg / kg

Toxicité générale sur la génération F1: NOEL: 750 Poids

corporel mg / kg

Symptômes: Aucune réaction secondaire. Méthode: OCDE ligne directrice 416

Résultat: Aucun effet sur le fertilité et le développement

précoce de l'embryon n'a été observé.

Incidences sur le développement du fœtus Espèce: Lapin, femelle Voie d'application: Dermale

Dose: 0, 30, 100 or 300 milligramme par kilogramme

Durée d'un traitement unique: 28 d Fréquence du traitement: 1 quotidien

Toxicité maternelle générale: NOAEL: 30 Poids corporel mg /

kg

Toxicité pour le développement: NOAEL: 300 Poids corporel

mg / kg

Méthode: Autres lignes directrices Résultat: Aucune incidence tératogène.

Type de Test: Prénatal Espèce: Lapin, femelle Voie d'application: Oral(e)

Dose: 0, 20, 60 or 180 milligramme par kilogramme

Durée d'un traitement unique: 13 d Fréquence du traitement: 1 quotidien

Toxicité maternelle générale: NOAEL: 60 Poids corporel mg /

kg

Toxicité pour le développement: NOAEL: 180 Poids corporel

mg / kg

Méthode: OCDE ligne directrice 414 Résultat: Aucune incidence tératogène.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version 1.6

Date de révision: 18.09.2024

Numéro de la FDS:

400001021217

Date de dernière parution: 13.12.2023 Date de la première version publiée:

20.07.2018

Date d'impression 10.10.2025

Type de Test: Prénatal Espèce: Rat, femelle Voie d'application: Oral(e)

Dose: 0, 60, 180 and 540 milligramme par kilogramme

Durée d'un traitement unique: 10 d Fréquence du traitement: 1 quotidien

Toxicité maternelle générale: NOAEL: 180 Poids corporel mg /

Toxicité pour le développement: NOAEL: > 540 Poids corporel

mg / kg

Méthode: OCDE ligne directrice 414 Résultat: Aucune incidence tératogène.

Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDGE):

Effets sur la fertilité Type de Test: Etude sur deux générations

> Espèce: Rat, mâle et femelle Voie d'application: Oral(e)

Dose: 0. 50. 180. 540 or 750 mg/kg/ Durée d'un traitement unique: 238 d

Toxicité générale chez les parents: NOEL: 750

Toxicité générale sur la génération F1: NOEL: 750 Poids

corporel mg / kg

Toxicité générale sur la génération F2: NOAEL: 750 Poids

corporel mg / kg

Méthode: OCDE ligne directrice 416

Résultat: Aucun effet sur le fertilité et le développement

précoce de l'embryon n'a été observé.

BPL: oui

Remarques: L'information fournie est basée sur les données

de substances similaires.

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Effets sur la fertilité Espèce: Rat, mâle et femelle

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité générale chez les parents: NOEL: 750 Poids corporel

mg / kg

Toxicité générale sur la génération F1: NOEL: 750 Poids

corporel mg / kg

Méthode: OCDE ligne directrice 416

Résultat: Aucun effet sur le fertilité et le développement

précoce de l'embryon n'a été observé.

Incidences sur le développement du fœtus Espèce: Lapin, femelle Voie d'application: Dermale

Toxicité maternelle générale: NOAEL: 30 Poids corporel mg /

kq

Méthode: Autres lignes directrices Résultat: Aucune incidence tératogène.

Espèce: Lapin, femelle Voie d'application: Oral(e)

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version 1.6

Date de révision: 18.09.2024

Numéro de la FDS:

400001021217

Date de dernière parution: 13.12.2023 Date de la première version publiée:

20.07.2018

Date d'impression 10.10.2025

Toxicité maternelle générale: NOAEL: 60 Poids corporel mg /

Méthode: OCDE ligne directrice 414 Résultat: Aucune incidence tératogène.

Espèce: Rat, femelle Voie d'application: Oral(e)

Toxicité maternelle générale: NOAEL: 180 Poids corporel mg /

Méthode: OCDE ligne directrice 414 Résultat: Aucune incidence tératogène.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

N'est pas classé en raison du manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

N'est pas classé en raison du manque de données.

Toxicité à dose répétée

Composants:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Espèce Rat, mâle et femelle

NOAEL 50 mg/kg

Voie d'application par voie orale (gavage)

Durée d'exposition 14 Weeks

Nombre d'expositions 7 d

0, 50, 250, 1000 mg/kg/day Dose OCDE ligne directrice 408 Méthode

Rat, mâle et femelle Espèce

>= 10 mg/kg **NOAEL**

Contact avec la peau Voie d'application

Durée d'exposition 13 Weeks

Nombre d'expositions 5 d

Dose : 0, 10, 100, 1000 mg/kg/day OCDE ligne directrice 411 Méthode

Espèce Souris, mâle NOAEL 100 mg/kg

Voie d'application Contact avec la peau

13 Weeks Durée d'exposition

Nombre d'expositions 3 d

0, 1, 10, 100 mg/kg/day Dose Méthode OCDE ligne directrice 411

Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDGE):

Espèce Rat, mâle et femelle

NOAEL 250 mg/kg Voie d'application Ingestion 13 Weeks Durée d'exposition Nombre d'expositions 7 d

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 13.12.2023 1.6 18.09.2024 400001021217 Date de la première version publiée:

20.07.2018

Date d'impression 10.10.2025

Méthode : Toxicité subchronique

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Espèce : Rat, mâle et femelle

NOAEL : 50 mg/kg
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 14 Weeks
Nombre d'expositions : 7 d

Méthode : Toxicité subchronique

Espèce : Rat, mâle et femelle

NOEL : 10 mg/kg

Voie d'application : Contact avec la peau

Durée d'exposition : 13 Weeks

Nombre d'expositions : 5 d

Méthode : Toxicité subchronique

Toxicité par aspiration

N'est pas classé en raison du manque de données.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

Expérience de l'exposition humaine

Donnée non disponible

Toxicologie, Métabolisme, Distribution

Donnée non disponible

Effets neurologiques

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 2 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Méthode: OCDE ligne directrice 203

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version Date de révision: N 1.6 18.09.2024 40

Numéro de la FDS: 400001021217

Date de dernière parution: 13.12.2023 Date de la première version publiée:

20.07.2018

Date d'impression 10.10.2025

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 1,8 mg/l

Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique

Substance d'essai: Eau douce Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 : 11 mg/l

Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: Eau douce Méthode: EPA-660/3-75-009

NOEC: 4,2 mg/l

Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: Eau douce Méthode: EPA-660/3-75-009

Toxicité pour les microorganismes

CI50 (boue activée): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 3 h

Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: Eau douce

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques (Toxicité

chronique)

: NOEC: 0,3 mg/l

Durée d'exposition: 21 d

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie)

Type de Test: Essai en semi-statique

Substance d'essai: Eau douce Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDGE):

Toxicité pour les poissons : CL50 (Poisson): 2,54 mg/l

Durée d'exposition: 96 h Substance d'essai: Eau douce Méthode: Méthode de calcul

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): 2,55 mg/l

Durée d'exposition: 48 h Méthode: Méthode de calcul

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): > 1,8 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Type de Test: Essai en statique

Contrôle analytique: oui Substance d'essai: Eau douce Méthode: OCDE Ligne directrice 201

BPL: non

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 13.12.2023 1.6 18.09.2024 400001021217 Date de la première version publiée:

20.07.2040

20.07.2018

Date d'impression 10.10.2025

Toxicité pour les microorganismes

: CI50 (boue activée): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 3 h

Type de Test: Essai en statique Contrôle analytique: non Substance d'essai: Eau douce

BPL: non

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aquatiques (Toxicité

chronique)

: NOEC: 0,3 mg/l

Durée d'exposition: 21 d

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie) Type de Test: Essai en semi-statique

Contrôle analytique: non Substance d'essai: Eau douce

Substance d'essai: Eau douce Méthode: OCDE Ligne directrice 211

BPL: oui

Remarques: L'information fournie est basée sur les données

de substances similaires.

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)); > 100 mg/l

Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: Eau douce Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques

CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: Eau douce Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

EgC50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): > 100 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Biodégradabilité : Type de Test: aérobique

Inoculum: Boue activée, non adaptée

Concentration: 20 mg/l

Résultat: Difficilement biodégradable.

Biodégradation: 5 % Durée d'exposition: 28 d

Méthode: OCDE ligne directrice 301F

Stabilité dans l'eau : Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 4,83 d (25 °C)

pH: 4

Méthode: OCDE Ligne directrice 111

Remarques: Eau douce

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version 1.6

Date de révision: 18.09.2024

Numéro de la FDS:

400001021217

Date de dernière parution: 13.12.2023 Date de la première version publiée:

20.07.2018

Date d'impression 10.10.2025

Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 7,1 d (25 °C)

pH: 9

Méthode: OCDE Ligne directrice 111

Remarques: Eau douce

Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 3,58 d (25 °C)

pH: 7

Méthode: OCDE Ligne directrice 111

Remarques: Eau douce

Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDGE):

Biodégradabilité Type de Test: aérobique

Inoculum: boue activée Concentration: 3 mg/l

Résultat: N'est pas biodégradable

Biodégradation: env. 0 % Durée d'exposition: 28 d

Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.4.E.

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Biodégradabilité Type de Test: aérobique

Inoculum: Eaux usées (effluents de l'usine de traitement des

eaux usées)

Concentration: 20 mg/l

Résultat: N'est pas biodégradable

Biodégradation: 5 % Durée d'exposition: 28 d

Méthode: OCDE ligne directrice 301F

Stabilité dans l'eau Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 4,83 d (25 °C)

pH: 4

Méthode: OCDE Ligne directrice 111

Remarques: Eau douce

Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 7,1 d (25 °C)

pH: 9

Méthode: OCDE Ligne directrice 111

Remarques: Eau douce

Dégradation par périodes de demi-vie (DT50): 3,58 d (25 °C)

pH: 7

Méthode: OCDE Ligne directrice 111

Remarques: Eau douce

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane:

Bioaccumulation : Facteur de bioconcentration (FBC): 31

Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 13.12.2023 Date de la première version publiée: 1.6 18.09.2024 400001021217

20.07.2018

Date d'impression 10.10.2025

Coefficient de partage: n-

log Pow: 3,242 (25 °C)

octanol/eau

pH: 7.1

Méthode: OCDE Ligne directrice 117

Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDGE):

Bioaccumulation Espèce: Poisson

Facteur de bioconcentration (FBC): 150

Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

Coefficient de partage: n-

log Pow: 2,7 - 3,6

octanol/eau

Méthode: OCDE Ligne directrice 117

BPL: oui

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Bioaccumulation Espèce: Poisson

Facteur de bioconcentration (FBC): 31

Remarques: Ne montre pas de bioaccumulation.

12.4 Mobilité dans le sol

Composants:

2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bisoxirane: : Koc: 445

Répartition entre les

compartiments environnementaux

Produits de réaction oligomères du formaldéhyde avec le 1-chloro-2,3-époxypropane et le phénol (BPFDGE):

Répartition entre les Koc: 4460

compartiments

environnementaux

Méthode: OCDE ligne directrice 121

bisphenol A - epoxy resins, number average MW >700 - <1100:

Répartition entre les

compartiments environnementaux : Koc: 445

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient Evaluation

considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

niveaux de 0,1% ou plus.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Produit:

Evaluation La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version 1.6

Date de révision: 18.09.2024

Numéro de la FDS:

400001021217

Date de dernière parution: 13.12.2023 Date de la première version publiée:

20.07.2018

Date d'impression 10.10.2025

règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0.1 % ou plus.

12.7 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu

professionnelle.

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes

réglementations locales, régionales, nationales, et

internationales.

Ne pas jeter les déchets à l'égout.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des

emballages déjà utilisés.

Emballages contaminés Vider les restes.

> Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN UN 3082 ADR UN 3082 **RID** UN 3082 **IMDG** : UN 3082 **IATA** UN 3082

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

(BISPHENOL A EPOXY RESIN, BISPHENOL F EPOXY

RESIN)

ADR MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

(BISPHENOL A EPOXY RESIN, BISPHENOL F EPOXY

RESIN)

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE **RID**

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version 1.6

Date de révision: 18.09.2024

Numéro de la FDS: 400001021217

Date de dernière parution: 13.12.2023 Date de la première version publiée:

20.07.2018

Date d'impression 10.10.2025

L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

(BISPHENOL A EPOXY RESIN, BISPHENOL F EPOXY

RESIN)

IMDG ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,

N.O.S.

(BISPHENOL A EPOXY RESIN, BISPHENOL F EPOXY

RESIN)

IATA Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.

(BISPHENOL A EPOXY RESIN, BISPHENOL F EPOXY

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Classe Risques subsidiaires 9

9 **ADR RID** 9 **IMDG** 9 **IATA** 9

14.4 Groupe d'emballage

ADN

ADN

Ш Groupe d'emballage Code de classification M6 Numéro d'identification du 90

danger

Étiquettes 9

ADR

Groupe d'emballage Ш Code de classification M6 Numéro d'identification du 90

danger

Étiquettes 9 Code de restriction en (-)

tunnels

Groupe d'emballage Ш Code de classification M6 Numéro d'identification du 90

danger

Étiquettes 9

IMDG

Groupe d'emballage : Ш Étiquettes 9

EmS Code F-A, S-F

IATA (Cargo)

Instructions de 964

conditionnement (avion

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version Date 1.6 18.09

Date de révision: 18.09.2024

Numéro de la FDS: 400001021217

Date de dernière parution: 13.12.2023 Date de la première version publiée:

20.07.2018

Date d'impression 10.10.2025

cargo)

Instruction d' emballage (LQ) : Y964 Groupe d'emballage : III

Étiquettes : Miscellaneous

IATA (Passager)

Instructions de : 964

conditionnement (avion de

ligne)

Instruction d' emballage (LQ) : Y964 Groupe d'emballage : III

Étiquettes : Miscellaneous

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour : oui

l'environnement

ADR

Dangereux pour : oui

l'environnement

RID

Dangereux pour : oui

l'environnement

IMDG

Polluant marin : oui

IATA (Passager)

Dangereux pour : oui

l'environnement

IATA (Cargo)

Dangereux pour : oui

l'environnement

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Liste des substances soumises à autorisation : Non applicable

(Annexe XIV)

REACH - Listes des substances extrêmement : Ce produit ne contient pas de

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version 1.6

Date de révision: 18.09.2024

Numéro de la FDS: 400001021217

Date de dernière parution: 13.12.2023 Date de la première version publiée:

20.07.2018

Date d'impression 10.10.2025

préoccupantes candidates en vue d'une autorisation

(Article 59).

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) substances extrêmement préoccupantes.

Les conditions de limitation pour les entrées suivantes doivent être prises en compte:

Numéro sur la liste 3

Numéro sur la liste 75: Si vous avez l'intention d'utiliser ce produit comme encre de tatouage, veuillez contacter votre fournisseur.

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement E2 européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT

Maladies Professionnelles

(R-461-3, France)

Installations classées pour la protection de l'environnement

(Code de l'environnement

R511-9)

Autres réglementations:

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

: 51

: 4511

DSL : Tous les composants de ce produit sont sur la liste

canadienne LIS

AIIC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

ENCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

KECI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

PICCS : Listé ou en conformité avec l'inventaire

IECSC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

TCSI : Listé ou en conformité avec l'inventaire

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 13.12.2023 1.6 18.09.2024 400001021217 Date de la première version publiée:

20.07.2018

Date d'impression 10.10.2025

TSCA : Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de

la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA)

Inventaires

AICS (Australie), AIIC (Australie), DSL (Canada), IECSC (Chine), ENCS (Japon), KECI (Corée), NZIOC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (États-Unis d'Amérique (USA))

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

L'évaluation du risque chimique des substances contenues dans ce produit est soit terminée, soit sans objet (non applicable).

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte complet pour phrase H

H315 : Provoque une irritation cutanée. H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

Texte complet pour autres abréviations

Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

Eye Irrit. : Irritation oculaire
Skin Irrit. : Irritation cutanée
Skin Sens. : Sensibilisation cutanée

Information supplémentaire

Classification du mélange: Procédure de classification:

| Skin Irrit. 2 | H315 | Méthode de calcul |
|-------------------|------|-------------------|
| Eye Irrit. 2 | H319 | Méthode de calcul |
| Skin Sens. 1 | H317 | Méthode de calcul |
| Aquatic Chronic 2 | H411 | Méthode de calcul |

Les informations et recommandations figurant dans cette publication sont fondées sur notre expérience générale et sont fournies de bonne foi au mieux de nos connaissances actuelles, MAIS RIEN DANS LES PRESENTES NE DOIT ÊTRE INTERPRETE COMME CONSTITUANT UNE GARANTIE OU UNE DECLARATION, EXPRESSE, IMPLICITE OU AUTRE.

DANS TOUS LES CAS, IL INCOMBE A L'UTILISATEUR DE DETERMINER ET DE VERIFIER L'EXACTITUDE, AINSI QUE LE CARACTERE SUFFISANT ET APPLICABLE DE TELLES

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé



ARALDITE® STANDARD ULTRA RESIN

Version 1.6

Date de révision: 18.09.2024

Numéro de la FDS: 400001021217

Date de dernière parution: 13.12.2023 Date de la première version publiée:

20.07.2018

Date d'impression 10.10.2025

INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS. DE MEME QUE L'ADEQUATION ET L'ADAPTATION D'UN QUELCONQUE PRODUIT A UNE UTILISATION SPECIFIQUE OU DANS UN BUT PARTICULIER.

LES PRODUITS MENTIONNES PEUVENT PRESENTER DES RISQUES INCONNUS ET DOIVENT ETRE UTILISES AVEC PRECAUTION. MEME SI CERTAINS RISQUES SONT DECRITS DANS CETTE PUBLICATION, IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE QU'IL S'AGIT DES SEULS RISQUES EXISTANTS.

Les risques, la toxicité et le comportement des produits peuvent différer lorsque ceux-ci sont utilisés avec d'autres matériaux et dépendent des conditions de fabrication et d'autres processus. Ces risques, cette toxicité et ces comportements doivent être déterminés par l'utilisateur et portés à la connaissance des personnes ou entités chargés du transport ou de la manutention, du traitement ou de la transformation, ainsi que de tous utilisateurs finaux.

Les marques commerciales ci-dessus sont la propriété de Huntsman Corporation ou de ses filiales.

AUCUNE PERSONNE OU ORGANISATION A L'EXCEPTION D'UN EMPLOYE HUNTSMAN DUMENT QUALIFIE EST AUTORISE A FOURNIR OU METTRE A DISPOSITION DES FICHES DE DONNEES DE SECURITE POUR LES PRODUITS HUNTSMAN. LES FICHES DE DONNEES DE SECURITE DE SOURCES NON AUTORISEE PEUVENT CONTENIR DES INFORMATIONS QUI NE SONT PLUS A JOUR OU INEXACTES.